

COMPTE RENDU SUCCINCT**CONSEIL COMMUNAUTAIRE-27 JANVIER 2020- 20h00– SALLE POLYVALENTE QUAI DE LA GARE DE CLUNY****VU POUR ETRE AFFICHE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L2121-25 DU C.G.C.T.**

Le vingt-sept janvier deux mille vingt, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20h00 à la salle du Quai de la Gare de Cluny, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Elisabeth LEMONON, Présidente.

Etaient présents (52) : Jeanick LEMAITRE-Edith LEGRAND-Christophe GUITTAT-Jean-François FAREN-Christophe PARAT-Bruno CORNIER-Jean-Claude PROST-Adrien DRIESSEN (sup.)-Pierre NUGUES-Marie-Odile MARBACH-Josette DESCHANEL-Henri BONIAU-Michelle TERRAZ - Bruno COMBROUZE-Didier DELHOMME-Claude TAIEB-Liliane POMMIER - Bernard ROULON-Sylvie CHEVRIER (sauf rapports 1 à 13)-Colette ROLLAND-Jean-Luc DELPEUCH-Elisabeth LEMONON-Claude GRILLET - Frédérique MARBACH-Paul GALLAND-Edith JANIN-Guy PONCET-Bernard DURUPT-Patrice GOBIN-Patrick TAUPENOT-Christian MORELLI-Christian BRUNY-Jean MONAVON-François BONNETAIN-Denise DELHOMME-Jean-Pierre DESGEORGES-Dominique SABATHIER-Alain DE JAVEL-Jean-Louis THUEL-Jean-Luc FONTERAY-Gilles BURTEAU-Charles TETE-Robert PELLETIER (sup.)-Charles DECONFIN-Thierry DEMAIZIERE-Louis TRUCHOT-Gérard LEBAUT- Serge MARSOVIQUE (sup.) - Murielle GAUDILLERE-Danièle MYARD (sup.)-Georges BOUILLIN.

Procurations(s) (5) : Maurice GAUDINET donne pouvoir à Liliane POMMIER – Jean-Luc TRONCY donne pouvoir à Jean MONAVON – Paulette EMORINE donne pouvoir à François BONNETAIN – Joëlle LUZY donne pouvoir à Marie-Odile MARBACH – Catherine BERTRAND donne pouvoir à Jean-Luc FONTERAY

Etai(ent) absent(s) (6) : Armand LAGROST – Claire MATRAT – Jean-Paul BLANC – Jean-Denis GARITAINE - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Armand ROY.

Etai(ent) excusé(s) (14) : Philippe BERTRAND – Agnès LAURIOT – Patrick RAFFIN – Mathilde RAVAUX – Maurice GAUDINET – Jean-Luc TRONCY – Paulette EMORINE – Jean-Pierre MAURICE – Jean-Marc CHEVALIER – Joëlle LUZY – Catherine BERTRAND – Etienne LONGIN – Marc FURNO – Philippe BORDET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Claude GRILLET

PERSONNEL TECHNIQUE : Florie BONNIEL– Carole TISSIER

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 56 rapports 1 à 13 – 57 rapports 14 à 17

La séance est ouverte à : 20H00

La séance est levée à : 22H30

RELEVES DE DECISIONS**INSTITUTIONNEL****Rapport n°1 : Désignation secrétaire de séance**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, nomme M. Claude GRILLET comme secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : 56 - Pour : 56

Contre :

Abstentions :

Rapport n°2 : Approbation procès-verbal du 02 décembre 2019

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 02 décembre 2019

Rectification sur la délibération n°118-20129 du numéro de parcelle : C727 et non C627.

Nombre de votes exprimés : 56 - Pour : 56

Contre :

Abstentions :

RAPPORT N°3 – Modification délégués communautaire suppléant pour la commune de CHIDDES

Le conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'entériner la nomination de M. Christophe FRAGNAUD, suite au décès de M. Philippe ROUX, en tant que délégué communautaire suppléant pour la mairie de CHIDDES.

Nombre de votes exprimés : 56 - Pour : 56

Contre :

Abstentions :

FINANCES**RAPPORT N°4 – PACTE DE SOLIDARITE – Prorogation pour une durée de 1 an**

Considérant les sommes attribuées aux communes pour les années 2015 à 2019 et la proposition de prolonger en partie le Pacte de solidarité financière et fiscale pour une durée d'un an afin de ne pas pénaliser les communes membres et que celles-ci puissent bénéficier en 2020 des sommes attribuées et non-soldées.

Considérant les montants attribués au titre du SDIS 2020,

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de valider la prolongation du Pacte pour une durée d'un an jusqu'au 31/12/2020 selon les modalités et les montants 2020 présentés en séance.

Nombre de votes exprimés : 56 - Pour : 56

Contre :

Abstentions :

RAPPORT N°5 – PACTE DE SOLIDARITE – Attribution de fonds de concours

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer aux communes les fonds de concours ci-dessous :

Fonds de concours en fonctionnement
Commune de Passy
Projet : Entretien des espaces verts et chemins ruraux pour 6 650.00 € TTC

Financement :

Fonds de concours 2018/2019 : 3 325.00 €

Fonds de concours en investissement
Commune de Sigy-Le-Châtel
Projet : Aménagement et sécurisation de la traversée du hameau du Gué Gallet pour 26 337.20 € HT

Fonds de concours 2019 : 4 778.00 €

Commune de Massilly
Projet : Tables salle voie verte pour 1 350.00 € HT

Fonds de concours : 675.00 €

Commune de Massilly
Projet : Mobilier de bureau/fauteuil pour 274.04 € HT

Fonds de concours : 137.00 €

Commune de Saint Vincent des Prés
Projet : Mise en conformité des sanitaires de la salle des fêtes communale pour 16 670.32 € HT

Fonds de concours : 3 849.00 €

Nombre de votes exprimés : 56 - Pour : 56

Contre :

Abstentions :

RAPPORT N°6– Approbation rapport de la CLECT du 12/11/2019

Le conseil communautaire, à l'unanimité, a pris acte de l'approbation du rapport de la CLECT du 12/11/2019

Approbation du rapport de la CLECT du 12 NOVEMBRE 2019

Commune	Pop	Date de délibération	Vote (O/N)
Ameugny	174	03/12/2019	O
Bergesserin	209	15/11/2019	O
Berzé-le-Châtel	61	06/12/2019	O
Blanot	170	17/12/2019	O
Bonnay	342	03/12/2019	O
Bray	128	19/11/2019	O
Buffières	284	26/11/2019	O
Burzy	66	28/11/2019	O
Château	236		
Chérizet	21		
Chevagny-sur-Guye	75	30/11/2019	O
Chiddes	97	09/12/2019	O
Chissey-lès-Mâcon	247		
Cluny	5 104	17/12/2019	N
Cortambert	241	21/01/2020	O
Cortevaix	259	31/12/2019	O
Curtil-sous-Buffières	89	13/12/2019	O
Donzy-le-Pertuis	170	11/12/2019	O
Flagy	173		
Jalogny	367	26/11/2019	O
Joncy	539	10/12/2019	O
La Guiche	633	22/11/2019	O
La Vineuse Sur Frégande	667	25/11/2019	O
Lournand	340	18/12/2019	O
Massilly	369	20/01/2020	O
Mazille	456	24/01/2020	O
Passy	65	05/12/2019	O
Pressy-sous-Dondin	100	29/11/2019	O
Sailly	91	28/11/2019	O
Saint-André-le-Désert	257	28/11/2019	O
Sainte-Cécile	297		
Saint Clément sur Guye	134	11/12/2019	O
Saint-Huruge	55	10/12/2019	O
Saint-Marcelin-de-Cray	188		
Saint-Martin-de-Salencey	102	15/11/2019	N
Saint Martin la Patrouille	63	19/11/2019	O
Saint-Vincent-des-Prés	113	23/01/2020	O
Saint-Ythaire	128	27/11/2019	O
Salornay-sur-Guye	877	10/12/2019	O
Sigy-le-Châtel	102	06/12/2019	O
Sivignon	173	10/12/2019	O
Taizé	176	29/11/2019	O
Total	14 438		

	Population		Communes	
Approuve	8070	55,89%	34	80,95%
Désapprouve	5206	36,06%	2	4,76%
NSPP	1 162	8,05%	6	14,29%
Approbation	9232	63,94%	40	95,24%

(population INSEE 2019 - source data.gouv.fr répartition de la DGF 2019 des communes)

Nombre de votes exprimés : 56 - Pour : 56

Contre :

Abstentions :

RAPPORT N°7 – Attributions de compensation définitives 2019

Le conseil communautaire, à 45 voix POUR – 9 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS décide de :

- constater que le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 12 novembre 2019 a été approuvé par les conseils municipaux des communes membres à la majorité qualifiée,
- retient le régime de droit commun pour l'établissement des attributions de compensation définitives 2019,
- constate que les attributions de compensation définitives à compter du 1er janvier 2019, prenant en compte les charges transférées, seront égales aux attributions de compensation définitives 2018, telles que votées par le conseil communautaire du 11 février 2019, augmentées ou diminués des montants évalués par la CLECT dans son rapport du 12 novembre 2019 et approuvés par les conseils municipaux des communes membre à la majorité qualifiée, comme indiqué dans le tableau en annexe de la présente délibération.

Communes	Attributions définitives 2018	CLECT du 12/11/2019	Attributions définitives 2019
Ameugny	-441		-441
Bergesserin	2 753		2 753
Berzé le Chatel	4 280		4 280
Blanot	4 547		4 547
Bonnay	13 328		13 328
Bray	33 547		33 547
Buffières	21 030		21 030
Burzy	4 895		4 895
Château	412		412
Chérizet	29 709		29 709
Chevagny-sur-Guye	609		609
Chiddes	8 663		8 663
Chissey lès Mâcon	2 293		2 293
Cluny	857 350		857 350
Cortambert	5 492		5 492
Cortevaix	16 021		16 021
Curtil sous Buffières	-35		-35
Donzy le Pertuis	10 125		10 125
Flagy	895		895
Jalogny	6 104		6 104
Joncy	18 099		18 099
La Guiche	18 624		18 624
La Vineuse sur Fregande	5 484		5 484
Lourmand	6 541		6 541
Massilly	63 128		63 128
Mazille	8 456		8 456
Passy	3 226		3 226
Pressy sous Dondin	-623		-623
Sailly	3 320		3 320
Saint Andre le Désert	5 875		5 875
Saint Clément sur Guye	13 616		13 616
Saint Huruge	4 028		4 028
Saint Marcelin de Cray	-3 869		-3 869
Saint Martin de Salencey	-1 623		-1 623
Saint Martin la Patrouille	6 300		6 300
Saint Vincent des Prés	7 724		7 724
Saint Ythaire	14 881		14 881
Sainte Cécile	11 023		11 023
Salornay sur Guye	34 245		34 245
Sigy le Châtel	13 225		13 225
Sivignon	7 954		7 954
Taizé	14 839		14 839
TOTAL	1 276 050	0	1 276 050
Attributions positives	1 282 641		1 282 641
Attributions négatives	-6 591		-6 591

Nombre de votes exprimés : 56 - Pour : 45

Contre : 9

Abstentions : 2

RAPPORT N°8-Attribution de compensation provisoires 2020 et calendrier de versement

Le conseil communautaire, à 47 voix POUR et 9 voix CONTRE, décide de :

- valider le tableau annexé présentant les attributions de compensation 2020 et le calendrier des versements pour l'année 2020, ce tableau ayant été validé par la CLECT du 12 novembre 2019, sous réserve d'approbation du rapport de la CLECT par les communes, et porté à la connaissance de l'ensemble des communes le 15 novembre,
- charger la Présidente de notifier, aux 42 communes membres et avant le 15 février 2020, le montant de leurs attributions de compensation provisoires ainsi que le calendrier prévisionnel de versements,

Communes	Attributions définitives 2018 provisoires 2019	Reliquat 2017	Reliquat 2018	CLECT du 12/11/2019	Attributions définitives 2019	Attributions provisoires 2020	Versement Février à Novembre 2020	Versement Juin 2020	Versement Décembre 2020
Ameugny	-462	-111	132		-441	-441		-221	-220
Bergesserin	2 753				2 753	2 753	248		273
Berzé le Chatel	4 280				4 280	4 280	385		430
Blanot	4 547				4 547	4 547	409		457
Bonnay	13 708	-190	-190		13 328	13 328	1 200		1 328
Bray	34 121		-574		33 547	33 547	3 019		3 357
Buffières	21 030				21 030	21 030	1 893		2 100
Burzy	4 863	-68	100		4 895	4 895	441		485
Château	412				412	412		206	206
Chérizet	29 709				29 709	29 709	2 674		2 969
Chevagny-sur-Guye	609				609	609		305	304
Chiddes	8 663				8 663	8 663	780		863
Chissey lès Mâcon	2 619	-163	-163		2 293	2 293	206		233
Cluny	862 525		-5 175		857 350	857 350	77 162		85 730
Cortambert	6 443		-951		5 492	5 492	494		552
Cortevaix	16 449	-214	-214		16 021	16 021	1 442		1 601
Curtill sous Buffières	-35				-35	-35			-35
Donzy le Pertuis	10 125				10 125	10 125	911		1 015
Flagy	895				895	895		448	447
Jalogny	6 104				6 104	6 104	549		614
Joncy	20 303	-1 102	-1 102		18 099	18 099	1 629		1 809
La Guiche	18 624				18 624	18 624	1 676		1 864
La Vineuse sur Fregande	5 776		-292		5 484	5 484	494		544
Lourmand	7 343		-802		6 541	6 541	589		651
Massilly	63 682		-554		63 128	63 128	5 682		6 308
Mazille	8 456				8 456	8 456	761		846
Passy	3 226				3 226	3 226	290		326
Pressy sous Dondin	-623				-623	-623		-312	-311
Sailly	3 320				3 320	3 320	299		330
Saint Andre le Désert	5 875				5 875	5 875	529		585
Saint Clément sur Guye	13 756	-70	-70		13 616	13 616	1 225		1 366
Saint Huruge	4 232	-102	-102		4 028	4 028	363		398
Saint Marcelin de Cray	-3 487	-191	-191		-3 869	-3 869	-348		-389
Saint Martin de Salency	-1 201	-211	-211		-1 623	-1 623	-146		-163
Saint Martin la Patrouille	6 300				6 300	6 300	567		630
Saint Vincent des Prés	7 724				7 724	7 724	695		774
Saint Ythaire	14 788	-102	195		14 881	14 881	1 339		1 491
Sainte Cécile	11 023				11 023	11 023	992		1 103
Salornay sur Guye	35 465		-1 220		34 245	34 245	3 082		3 425
Sigy le Châtel	13 225				13 225	13 225	1 190		1 325
Sivignon	7 954				7 954	7 954	716		794
Taizé	14 997	-79	-79		14 839	14 839	1 336		1 479
TOTAL	1 290 116	-2 603	-11 463	0	1 276 050	1 276 050	114 773	426	127 894

Nombre de votes exprimés : 56

Pour : 45

Contre : 9

Abstentions :

Arrivée de Sylvie CHEVRIER

RAPPORT N°9 : Rapport d'orientations budgétaires

Considérant que dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires est, chaque année, inscrit à l'ordre du jour du Conseil Communautaire, le conseil, à l'unanimité, a pris acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) pour l'exercice 2020.

Nombre de votes exprimés : 57

Pour : 57

Contre :

Abstentions :

ECONOMIE/MSAP

RAPPORT N°10 – Convention entre la Communauté de Communes du Clunisien et AgIRE

Dans le cadre de sa compétence emploi/insertion, la Communauté de Communes du Clunisien soutient l'action de l'association Agire pour l'insertion, la réussite et l'emploi (AgIRE). Cette association, située à Montceau-les-Mines, accompagne les jeunes en situation d'insertion professionnelle habitant sur le bassin d'emplois Montcellien. Pour l'année 2020, la subvention demandée par l'association s'élève à 941€ selon les modalités inscrites dans la convention.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'autoriser la Présidente à signer la convention de partenariat avec AgIRE et d'autoriser le paiement de la subvention demandée par l'association AgIRE.

Nombre de votes exprimés : 57

Pour : 57

Contre :

Abstentions :

RAPPORT N°11 – Zone de la Courbe – Atelier d'insertion/espace coworking – Validation de l'Appel à Projet Définitif (APD)

Lors de sa séance du 30 septembre 2019, le Conseil Communautaire avait, à l'unanimité, approuvé les modalités du projet de réhabilitation d'un bâtiment industriel situé sur la zone d'activités de la Courbe à Salornay-sur-Guye. Ces modalités prévoyaient notamment la consultation, l'attribution et la notification des marchés nécessaires à la maîtrise d'œuvre et à la réalisation des travaux. Le cabinet d'architecture « BCR architectes » a rendu depuis ses propositions à travers le projet présenté en séance. Ce projet respecte le montant de travaux prévisionnel validé par le Conseil Communautaire, ainsi que le calendrier fixant la fin de l'opération au mois d'août 2020.

Pour rappel, la réhabilitation de ce bâtiment vise à développer un espace de coworking mais aussi les actions d'insertion par l'activité économique portées par l'Agence du Patrimoine, notamment à travers l'obtention souhaitée du label « territoire zéro chômeur de longue durée ».

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité moins 2 abstentions, décide de valider l'avant-projet définitif remis par le maître d'œuvre et d'autoriser la Présidente à signer un avenant avec le maître d'œuvre.

Nombre de votes exprimés : 57 Pour : 55 Contre : Abstentions : 2

ENVIRONNEMENT

RAPPORT N°12 – Dissolution de l'association « La Chine à Cluny » : don à la Communauté de Communes du Clunisois

Vu la décision de dissolution de l'association dite « La Chine à Cluny » et le souhait de celle-ci de céder ses biens à la Communauté de Communes, et notamment en faveur de la préservation de l'environnement, à hauteur de 1 000 €.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'accepter le reversement au profit de la communauté de communes de la somme de 1 000 €. Celle-ci sera portée à l'article 7713 du budget primitif 2020 et d'attribuer cette somme au service NATURA 2000, compétent en matière de préservation de l'environnement.

Nombre de votes exprimés : 57 Pour : 57 Contre : Abstentions :

RAPPORT N°13 : Convention entre la SPA de Montceau les Mines et la Communauté de Communes du Clunisois

Considérant que la convention avec la SPA de Montceau les Mines arrive à son terme et qu'il convient de la renouveler pour assurer la continuité du service.

Le conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'autoriser la Présidente à signer la nouvelle convention avec la SPA de Montceau les Mines pour une période de 3 ans à compter du 01 janvier 2020.

Nombre de votes exprimés : 57 Pour : 57 Contre : Abstentions :

RAPPORT N°14 : Charte Forestière : Appel à projet structurant « Balades Vertes »

L'Office du Tourisme du Clunisois a la volonté de développer à très court terme le tourisme vert par la randonnée. L'activité est très demandée mais notre réseau actuel de « balades vertes » ne permet pas un développement de l'activité. Du fait :

- Des problèmes récurrents de balisage (retour d'un nombre important d'utilisateurs et de touristes),
- D'une mauvaise lisibilité de notre offre, richesse excessive en Balades Vertes (600 Km de réseau),
- D'un manque de grandes itinérances pour le randonneur averti,
- D'une mauvaise connectivité entre nos Balades Vertes.

Le groupe technique communautaire « Entretien et valorisation des Balades Vertes » appuyé par l'expertise de David GAUGEY (Chargé de projets territoriaux au CD71 - Politique départementale randonnée et Grandes Itinérances) a ciblé deux actions pour répondre à nos problématiques :

- La sélection / création de balades vertes à vocation touristique,
- La structuration à l'échelle intercommunale de la signalétique des sentiers à vocation touristique sélectionnés.

Le conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'autoriser la Présidente à solliciter l'aide du département de Saône-et-Loire dans le cadre de l'appel à projets territoires 2020 ;

Nombre de votes exprimés : 57 Pour : 57 Contre : Abstentions :

URBANISME

RAPPORT N°15 : Mise à jour des tarifs du service instruction/autorisation du droit des sols (ADS)

Rapport ajourné

TEPOS

RAPPORT N°16 : Extension du projet de site internet de mise en relation de covoitureurs aux CC St Cyr Mère Boitier et Sud Côte Chalonnaise

La Communauté de Communes du Clunisois a développé en 2019, dans le cadre d'une subvention TEPCV et d'une subvention Mobilité Rurale de la Région BFC, un site internet de mise en relation des covoitureurs incluant un système par SMS, sous l'identité visuelle du projet « Ça roule en Clunisois ».

Compte tenu des spécificités territoriales et des besoins en mobilité des deux Communautés de Communes voisines mentionnées en objet, il apparaît plus efficace et pertinent de mettre en commun les efforts portés sur le covoiturage à l'échelle de ce bassin de vie.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de

- Confirmer l'évolution du site internet de covoiturage selon les modalités mentionnées précédemment,
- Partager les frais afférents à la modification du site internet mutualisé au prorata du nombre d'habitants de chaque communauté de communes,
- Partager les coûts opérationnels récurrents du futur site mutualisé au prorata du nombre d'habitants de chaque communauté de communes,

- Travailler de concert avec les deux autres CC pour le lancement du service prévu en avril 2020, incluant le partage des dépenses de communication au prorata du nombre d'habitants de chaque communauté de communes.

Nombre de votes exprimés : 57 Pour : 57

Contre :

Abstentions :

ENFANCE-JEUNESSE/PETITE-ENFANCE

RAPPORT N°17 : Mise à jour du règlement intérieur du multi-accueil

Suite aux contrôles et aux observations de la CAF de Saône et Loire, il convient de remettre à jour le règlement intérieur du multi-accueil. Le projet du nouveau règlement intérieur du multi-accueil est présenté en séance,

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de valider les modifications du règlement intérieur du multi-accueil tel que présenté en séance.

Nombre de votes exprimés : 57 Pour : 57

Contre :

Abstentions :

RAPPORT N°18 : Mise à jour du règlement intérieur de la ludothèque

Il convient de remettre à jour le règlement intérieur de la ludothèque, notamment au niveau du règlement de la location des jeux. Le projet du nouveau règlement intérieur est présenté en séance.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de valider les modifications du règlement intérieur de la ludothèque tel que présenté en séance.

Nombre de votes exprimés : 57 Pour : 57

Contre :

Abstentions :